



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 05/05/2025

Reçu en préfecture le 05/05/2025

Publié le **06 MAI 2025**

ID : 057-245700695-20250429-D2025_58_SI-AR

DECISION 2025-58

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de service « Acquisition de véhicules neufs - 2 véhicules techniciens » est conclu avec la société KEOS THIONVILLE BY AUTOSPHERE à 57160 TERVILLE, pour un montant de 52 127,52 € H.T. soit un total de 62 553,02 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 29 avril 2025

Le Président
Michel PAQUET

